

Image not found or type unknown



Usufruit et droit suite à une succession

Par **soleil15**, le **03/03/2015** à **13:58**

je doit signer pour que maman ai l'usufruit suite au décès de mon papa nous sommes 5 filles ,je souhaite savoir s'il mes possible de mettre des closes car je voie l'une de mes sœurs vouloir revenir vivre chez elle et mettre la main sur tout .ce qui me fait peur c quelle mange le patrimoine et le jour ou maman n'aura plus rien que je doive payée pour elle étant la seule solvable .